

**Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 9 septembre 2019 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.**

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire  
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1  
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2  
M<sup>me</sup> Caroline Naud, conseillère siège numéro 3  
M<sup>me</sup> Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4  
M<sup>me</sup> Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5  
M<sup>me</sup> Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2019-09-131 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2019-09-132 **Approbation du procès-verbal de la séance du 5 août 2019**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 5 août 2019;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2019-09-133 **Annulation de la résolution numéro 2019-08-121**

Considérant l'information reçue à l'effet qu'un entrepreneur local possédait déjà un balai mécanique et pourrait exécuter, sur demande, les travaux de balayage du stationnement près de l'église et du parc du presbytère situés à Saint-Joseph-de-Mékinac;

En conséquence, il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal abandonne l'idée de l'achat d'un balai mécanique.

2019-09-134      **Station de nettoyage d'embarcations au lac Mékinac – Signature de l'entente**

Considérant la transmission par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, de l'entente d'aide financière concernant le volet Stations de nettoyage d'embarcations du programme Accès aux plans d'eau pour la pêche récréative;

Considérant que la signature de cette entente est liée à l'octroi d'une aide financière maximale de 15 000 \$ pour l'exercice financier 2019-2020 et concrétisera le projet de la municipalité : Station de nettoyage au lac Mékinac;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, d'autoriser monsieur Lucien Mongrain, maire, à la signer.

2019-09-135      **Fabrication d'une remorque-station de lavage d'embarcations**

Considérant la soumission de Location St-Tite inc. relative à la confection d'une remorque fermée incluant l'équipement adéquat pour laver les embarcations (N° de bon de commande 11118984), au montant de 22 975,46 \$, taxes en sus;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal accepte cette soumission et commande l'équipement en question.

2019-09-136      **Déneigement chemin de l'Anse – Saison 2019-2020**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte la soumission des Gestions N.A. Carrier de La Tuque, relative au déneigement du chemin de l'Anse, pour la somme de 2 500 \$/km, sur une longueur de 2 kilomètres, et autorise le maire et la directrice générale à signer ce contrat.

2019-09-137      **Soumission travaux d'asphalte**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu, d'accepter la soumission de 13 500 \$, taxes en sus, de Lebel Asphalte 2008, en rapport avec les travaux suivants, sur une surface totale de 408 m<sup>2</sup> (13 emplacements) :

- Nettoyage de l'asphalte existante et pose de bitume d'amorçage (collas);
- Fourniture et pose de plus ou moins 40 mm d'asphalte type EB-10C compacté

2019-09-138

## **Colloque de la zone Mauricie de l'Association des directeurs municipaux du Québec**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, d'autoriser l'inscription de la directrice générale au colloque de zone annuel 2019 qui se tiendra à Hérouxville le 20 septembre 2019, et de payer les frais inhérents à cette participation.

### **Correspondance**

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, qui dit avoir le plaisir d'accorder à la municipalité, dans le cadre du programme Accès aux plans d'eau pour la pêche récréative, exercice financier 2019-2020, une aide financière totalisant 15 000 \$ pour la réalisation du projet : Station de nettoyage au lac Mékinac.

Il précise que cette aide est liée à la signature d'une entente ainsi qu'à certaines conditions qui nous seront ultérieurement transmises.

- De Catherine Vernaudon, directrice de la Société d'habitation du Québec, qui dit avoir pris connaissance de notre demande de bonification de l'aide financière accordées aux propriétaires d'un bâtiment contaminé par la méréule.

Elle précise que cette contamination ne peut être considérée comme un sinistre au sens de la Loi sur la Sécurité civile mais qu'un programme pour venir en aide aux citoyens dont la résidence est endommagée par ce type de champignon a été mis en place par le gouvernement du Québec, et qu'il est inspiré par d'autres programmes comme celui pour les résidences endommagées par la pyrrhotite.

Elle souligne également que le Québec s'est montré très actif à documenter cette problématique et à mettre en place un programme d'aide financière, une première au Canada, et nous assure que notre proposition sera évaluée lors d'une éventuelle révision du programme.

- De Renée Audy, agente de la gestion financière au ministère de la Sécurité publique, qui nous informe que la réclamation faite par la municipalité le 1<sup>er</sup> août 2019 dans le cadre du *Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents – Inondations et pluies survenues du 14 au 24 avril 2019, dans les municipalités du Québec*, été enregistrée.
- De Denis Charland, directeur au ministère de la Sécurité publique, qui dit avoir procédé à l'analyse de notre demande d'aide d'indemnisation et autorise l'avance de 8 300 \$ sur les préjudices estimés admissibles.

- De François Bonardel, ministre des Transports, qui nous annonce qu'une aide financière maximale de 52 381 \$ est accordée pour l'entretien des routes locales admissibles de notre municipalité.
- De François Bonardel, ministre des Transports, qui nous informe que suite à la recommandation de notre députée, il accorde à la municipalité un montant de 10 000 \$ résultant de notre demande de subvention faite dans le cadre du Volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale PPA-CE.
- De Manon Hamelin, coordonnatrice 2019 d'Opération Nez Rouge, Région Mékinac, qui demande la participation financière de la municipalité pour la version 2019.
- De Louise Morin et de Carole Marineau, employées à l'administration de la Fabrique de St-François, qui remercient la municipalité d'avoir donné suite à leur demande concernant les bacs de récupération installés dans le stationnement de l'église St-Nicolas de Matawin.
- De Marie-Claude Chandonnet qui demande que soit installée une lumière de rue devant le 310 chemin de la Rivière et que les abords du même chemin soient mieux entretenus pour faciliter la marche.
- D'Alain Beauséjour, directeur préventionniste à la Régie des incendies de la Vallée du Saint-Maurice, qui répond à la question de la pertinence d'installer une borne fontaine sèche au lac du Missionnaire. Il en conclut qu'aucune amélioration du service incendie ne résulterait d'une telle installation et que les coûts qu'elle engendrerait ne seraient pas justifiés.

2019-09-139

### **Dépôt de la correspondance**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

### **Rapport de dépenses**

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 6 959,14 \$ dont voici le détail :

Salaire administration	Semaine 28 juillet et 4, 11 et 18 août	4 871,43
Ginette Roy St-Arnault	Service de conciergerie mois d'août	650,00
Communauté St-Roch-de-Mékinac	Contribution hommage Abbé Yves Marcil	30,00
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Télébec Ltée	Service téléphonique	117,69
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	24,47
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	33,14

Hydro-Québec	Électricité centre communautaire et éclairage public	564,03
Xerox Canada Ltée	Photocopies et location photocopieur	651,13

2019-09-140 Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2019-09-141 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 9 septembre 2019 totalisant 71 975,60 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 122,09
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	382,89
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation	332,89
Caroline Naud	Rémunération et allocation	382,89
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	382,89
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	382,89
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation	382,89
Salaire hygiène du milieu	Gardiennage écocentre août	244,32
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	173,76
Godfrey Plachta	Frais de déplacement pour CCU	48,00
Réjean Lahaie	Frais de déplacement	26,88
Ninon Fortier	Frais de déplacement	49,92
La Capitale assureur...	Assurances collectives août	768,49
Service Cité-Propre inc	Collecte et transport ordures août	6 062,84
MRC de Mékinac	Entente inspecteur	12 530,60
Grégoire Richard	Collecte ordures lacs 4E de 6 versements	2 000,00
Pierre Brouillette Fiduciaire	Site WEB Nom de domaine hébergement	227,40
Régie incendie Vallée St-Maurice	Quote-part 4 <sup>ième</sup> versement	33 942,48
Multi-Services Paul Guillemette	Balayage chemins et entretien	
	Parc du presbytère	100,00
Buromobil St-Maurice inc.	Location 2 toilettes portatives	287,44
Mach. W. St-Arneault & fils	Travaux de voirie divers chemins	9 146,31
Mach. W. St-Arneault & fils	Entretien site valorisation	
	Lac du Missionnaire	206,96
Les Entreprises Crête (1993) inc	Poussière de pierre et concassé ch. Adam	742,14
Grégoire St-Arneault	Frais de déplacement	64,85
Signoplus	3 panneaux « Arrêt » et accessoires	105,60
Nancy Parisella	Entretien paysager hôtel de ville et	
	Parc du presbytère	260,00
Hydro-Québec	Éclairage public	517,36

Pomplou	Réparation pompe à l'eau centre Communautaire installation	
	filtre hôtel de ville et recharge	1 014,58
Lertrage Plamondon	Enseigne conteneurs à déchets	86,24

### **Paiement préautorisé**

Régime retraite des employés municipaux	Cotisations août	670,79
--	------------------	--------

#### 2019-09-142 **Fonctionnement du conseil municipal – Proposition de résolution de Godfrey Plachta**

Considérant que les séances du conseil municipal doivent se dérouler dans un climat sain, respectueux et avec ordre et décorum;

Godfrey Plachta propose que la municipalité se dote d'un règlement intérieur (règles de régie interne) ou d'une politique (manière concertée d'agir) relatif au fonctionnement du conseil municipal;

Cette proposition est appuyée par Réjean Lahaie et est unanimement résolu.

#### 2019-09-143 **Opération Nez rouge 2019**

Considérant qu'Opération Nez Rouge sollicite l'appui financier de la municipalité pour exercer ses activités de raccompagnement tout au cours du mois de décembre 2019;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accorde 75 \$ à Opération Nez Rouge, pour la mise en œuvre de leur campagne de sécurité routière 2019.

#### 2019-09-144 **Problème de barrage de castors sur le territoire de Trois-Rives**

Considérant les dommages que pourrait causer la rupture d'un barrage de castors au chemin du Lac-Mékinac et à certaines propriétés privées;

Considérant qu'il y aurait lieu d'adopter des mesures préventives pour empêcher les problèmes associés à leur présence à un endroit spécifique sur le territoire;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu, que la Municipalité suive les instructions du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et demande le permis nécessaire à l'installation d'un moyen de prévention et mandate Multi-services Paul Guillemette à exécuter les travaux au taux de 95 \$/heure.

2019-09-145 **Communication à propos d'un barrage de castor**

Ninon Fortier propose que monsieur Serge Simon soit mis en copie conforme lors des échanges que la Municipalité aura avec divers intervenants concernant un barrage de castor près de chez lui. Réjean Lahaie appuie cette proposition qui est adoptée à l'unanimité.

2019-09-146 **Clôture de la séance**

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.